



Montréal, le 12 juin 2006

Madame Diane Rhéaume
Secrétaire générale
CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Par le formulaire d'intervention du CRTC
Par fax : Communications Rogers Câble inc (416) 935-4875

Objet : Lettre d'appui aux interventions de CIRPA et de la Conférence canadienne des arts concernant l'avis public de radiodiffusion CRTC 2006-58 – demande no 2006-0196-5 – demande présentée par Communications Rogers Câble inc. (Rogers) en vue de modifier les licences de son entreprise de distribution par câble desservant diverses localités en Ontario, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador

Madame la Secrétaire générale,

1. L'ADISQ, dont les membres sont responsables d'environ 95 % de la production de disques, de spectacles et de vidéoclips d'artistes canadiens d'expression francophone, désire, par la présente, apporter un appui à l'intervention de CIRPA et à celle de la Conférence canadienne des arts, interventions qui ont été déposées dans le cadre du processus public mentionné en rubrique.
2. L'ADISQ appuie en principe les positions de ces deux regroupements à l'effet que le Conseil devrait refuser la demande de Rogers de modifier ses licences afin de lui permettre de distribuer un ou les deux services de la programmation sonore offerts par les deux entreprises canadiennes de services de radio par satellite par abonnement.
3. L'ADISQ a toujours pour mission d'intervenir dans tous les forums et auprès de toutes les instances d'élaboration de politiques et de réglementation, pour favoriser la plus grande présence possible de la chanson dans les médias au Canada et pour assurer que des ressources financières adéquates soient affectées à

cette fin. C'est dans le cadre de cette mission que l'ADISQ appuie en principe les positions adoptées par ces regroupements à l'égard de la demande de Rogers.

4. Un exemplaire de la présente intervention a été transmis à la requérante pour laquelle l'ADISQ a émis des commentaires. Toute correspondance peut être acheminée par courriel à l'adresse provencher@adisq.com ou par télécopieur au 514.842.7762. Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette intervention, veuillez recevoir, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments distingués.

La vice-présidente aux affaires publiques et
directrice générale,



Solange Drouin

Fin du document